

Un acte de protection

Nouvelle campagne de stérilisation



Un acte de protection

Pour la deuxième année consécutive, la Ville d'Auch, en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis et les associations locales de protection animale, va mener une politique volontariste et éthique de gestion des chats libres sur son territoire communal.

Il s'agit d'instaurer une gestion durable des populations de chats libres, afin de réduire le nombre de chats errants, d'éviter la recolonisation des territoires par de nouveaux individus, de favoriser l'intégration de l'animal en ville et par là même de limiter les nuisances occasionnées.

Cette opération est prévue tout au long de l'année 2021.

Après la campagne réalisée sur le quartier de la Ribère qui, en raison du nombre importants de chats sur ce secteur, va être prolongé jusqu'au 5 mars 2021 en l'étendant jusqu'au Lycée du Garros.

Campagne de stérilisation 2021 – La Hourre et le Garros

La deuxième étape va se dérouler, quant à elle, du 1er mars au 30 avril 2021 sur les quartiers de la Hourre et du Garros incluant la route de Pessan - du rond-point des Tuileries à la rue de Meilhan - et le quartier de La Boubée.

Des cages de capture seront placées dans des lieux identifiés, durant une période limitée.

En parallèle, une autre campagne de stérilisation sur le mois de mars concernera le quartier des Grisons, le chemin de Nareoux et la rue Claude Nougaro.

Les animaux capturés par des associations partenaires, Chatatounes et le Gang des Matous, seront confiés aux bons soins d'un vétérinaire. Une fois, l'animal identifié et stérilisé, le félin sera relâché dans son environnement d'origine.

Durant cette période, il est demandé aux propriétaires de chats de maintenir leur animal de compagnie sur leur propriété, ceci pour leur éviter d'être capturés et même d'être stérilisés s'ils ne sont pas identifiés.

Pour rappel, les chats domestiques nés après le 1er janvier 2012 doivent obligatoirement être identifiés, par puce électronique ou par tatouage.

Pour plus d'information et effectuer un signalement :

Bureau d'Hygiène & Prévention des Risques de la Ville d'Auch - Place de la Libération - BP 90321 - **05 62 61 21 66**

Mail : service.hygiene@mairie-auch.